



Pour citer cet article :

**Jouin (Michel), « Quelques réflexions sur les répercussions provoquées par l'observation, dans le secteur de la jeunesse en difficulté », dans : *Les origines de l'éducation spécialisée en Côte d'Or, 2<sup>e</sup> journées régionales du CNAHES, les 2 et 3 avril 1997 à Dijon, Dijon, CREA, p. 115-116.***



# Quelques réflexions sur les répercussions provoquées par l'observation, dans le secteur de la Jeunesse en difficulté

*par Monsieur Michel JOUIN,  
ancien directeur du service d'OMO<sup>7</sup>, puis du SIOE<sup>8</sup> à Dijon*

L'élaboration d'une méthodologie éducative de l'observation va permettre :

- une approche plus scientifique du travail éducatif
- à l'issue du diagnostic, la mise en place de stratégies éducatives plus personnalisées ; ce qui provoquera une méthodologie de l'action éducative.

L'arrivée de psychologues et de médecins dans les centres et services d'observation va<sup>9</sup> à la fois modifier et enrichir le travail éducatif. Par ailleurs, grâce à des réunions régulières de travail en commun pour élaborer un diagnostic et des orientations éducatives, une équipe pluridisciplinaire se mettra en place.

- le document écrit qu'est le rapport final d'observation prend place dans le dossier judiciaire et va permettre aux magistrats de mieux personnaliser leurs décisions, au cours des audiences de cabinet ou de tribunal. Des relations régulières s'instaurent entre magistrats et travailleurs sociaux.

---

<sup>7</sup> Observation en milieu ouvert

<sup>8</sup> Service d'investigation et d'Orientation Educative

<sup>9</sup> non sans réticence

- Ce rapport d'observation devient peu à peu un document sollicité avant l'admission par les établissements et services de rééducation. La prise en compte de ces éléments sera à l'origine de la création d'équipes pluridisciplinaires au sein de ces établissements et services, en particulier pour le suivi médico-psychologique de certains jeunes.

L'observation en milieu ouvert :

- élargit le champ d'intervention de l'Éducatif

Cette intervention ne se limite plus seulement au jeune pris en charge mais s'étend au milieu familial, au milieu scolaire et professionnel si nécessaire, à l'environnement (quartiers, bandes...).

- dans un certain nombre de situations, l'éducateur devient un médiateur entre ces différents milieux de vie et le jeune
- l'intervention éducative dans le milieu familial met à jour l'importance des relations au sein de la famille sur les difficultés rencontrées par un jeune. Cette intervention amène les parents à être partie prenante dans l'aide à apporter à leur enfant.

Jusque-là, la tendance était d'éloigner le jeune de son milieu familial carencé pour leur rendre "4 ou 5 ans après, rééduqué, scolarisé, qualifié sur le plan professionnel". Souvent le retour du jeune dans sa famille après le placement, réactivait les difficultés liées à l'insertion familiale.

- le travail éducatif auprès de certains employeurs a permis la mise en place de petites unités de vie (3 ou 4 jeunes chez le même patron où il partageait la vie familiale) qui seront à l'origine des "lieux de vie".